



CONSEIL D'UFR LLCER-LEA

Séance du 7 octobre 2021

COMPTE-RENDU

Nombre de voix : 14 voix.

N.B. : le quorum est atteint (13 membres présents et 1 représenté sur un total de 16 élus).

Collège A		Collège B		Personnalités extérieures	
Brigitte FELIX	P	Cristina CLIMACO	Rep	Lynda ITOUCHENE	Exc
VACANT		Clément ONIMUS	Rep	VACANT	
VACANT		Marta LOPEZ IZQUIERDO	P	VACANT	
Xavier TABET	P	Tim McINERNEY	P	VACANT	
Mercedes YUSTA	P	Olivier BAISEZ	Exc	VACANT	
VACANT		Marie-Nadia KARSKY	P	VACANT	
Usagers titulaires		Usagers suppléants		Collège BIATOSS	
NON POURVU		NON POURVU		Françoise DUMESNIL	P
NON POURVU		NON POURVU		Adeline BAQUET	P
NON POURVU		NON POURVU		VACANT	
NON POURVU		NON POURVU		Laurent RARCHAERT	P
NON POURVU		NON POURVU		Fatima LAMALI	Rep
NON POURVU		NON POURVU		Emmanuel BENSARD	P
Membres de droit					
Audrey FOGELS (Directrice)	P	Anne CHALARD-FILLAUDEAU (Directrice adjointe)	P	Catherine RENAUT (RAF)	P

(P : Présent – Rep : Représenté – Exc : Excusé)

Secrétaire de séance : Adeline BAQUET

Ordre du Jour

1. Approbation du compte-rendu du conseil du 1^{er} juillet 2021
2. Informations de la Direction
3. Bilan de la rentrée universitaire
4. point sur la campagne d'emplois
5. Tableau des responsabilités année universitaire 2021-22 (Composition des jurys, Commissions pédagogiques, Responsable de la mention LLCER, Responsables des Formations)
6. Organisation du tutorat d'accueil et d'accompagnement des formations de l'UFR rentrée 2021-2022
7. Présentation de la Convention avec l'Université Saint-Joseph de Beyrouth
8. Questions diverses

Début de séance : 9h40

1. Approbation du compte rendu du 1^{er} juillet 2021 :

Ce point sera reporté à l'ordre du jour du prochain Conseil d'UFR.

2. Informations de la Direction :

Audrey Fogels fait le point sur la certification en langues, qui est un dispositif rendu obligatoire en anglais depuis cette rentrée. Le test qui a été choisi par l'Université pour cette certification est celui du TOEIC. Il est à noter qu'aucun étudiant ne pourra obtenir son diplôme sans avoir obtenu cette certification en langues. De ce fait, il est à craindre que les cours d'anglais proposés par le CDL soient davantage sous tension, ce qui impacterait également les services des enseignants du département d'anglais.

Il est rappelé que les étudiants peuvent valider leurs EC Libres par l'intermédiaire des Cordées de la Réussite, qui est un dispositif qui a fait ses preuves au fil des années.

L'année dernière, 350 demandes de réorientation ont été présentées par les étudiants de L1 (150 pour la LEA) : 50 ont été acceptées en interne, 30 en externe.

L'Université a mis en place le programme PAUSE ([Programme national d'aide à l'Accueil en Urgence des Scientifiques en Exil](#)) afin d'accueillir des étudiants afghans en situation d'exil.

Catherine Renaut a demandé au service juridique de prévoir un calendrier afin d'organiser de nouvelles élections pour le Conseil d'UFR. Pour rappel à ce jour sont vacants : 3 sièges au collège A, 2 sièges au collège BIATSS et les 6 sièges au collège des usagers.

3. Bilan de la rentrée universitaire :

Audrey Fogels entame la discussion sur les problématiques rencontrées lors des premières semaines de cours à la rentrée universitaire 2021-2022. Le problème le plus important a été celui des salles, avec notamment beaucoup de salles manquantes pour la LLCER Mondes anglophones (Erwan Pépiot précise qu'il manquait encore 25 salles une semaine avant la reprise des cours). Les responsables du DEPA demandent à ce que l'effort soit réparti sur l'ensemble des formations l'année prochaine, car leurs enseignants ont accepté de prendre des créneaux de 18 à 21h mais il faudrait que les enseignants d'autres formations en fassent de même. Argan Grossvak, qui a pris en charge le planning des salles, indique qu'il reste encore quatre cours sans salle à l'heure actuelle. Avant la rentrée, les salles ont été réparties avec des effectifs qui n'étaient pas en adéquation avec la réalité. La plupart des salles données dépassent encore les capacités attendues même avec un nouveau travail de réattribution des salles en fonction des effectifs. Hanane Boutenbat soulève le souci de l'ouverture des salles de cours prêtées au CDL car les clés des salles ne sont pas toujours disponibles, ce qui occasionne une perte de temps considérable sur les enseignements.

Audrey Fogels fait un retour sur le conseil des composantes du 6 octobre 2021 : 217 salles sont disponibles sur l'Université, alors que le chiffre cible serait de 210 salles. Le problème réside donc dans l'accessibilité des salles, certaines sont réservées pour des composantes qui ne les utilisent pas forcément. Une étude sera lancée afin de savoir pourquoi la mise en place du LMD4 a ajouté une pression sur le nombre global de salles demandées. Les services centraux ont proposé à nouveau de déployer le logiciel EDT Soft afin de faciliter les réservations de salles ; Catherine Renaut précise que l'outil n'est pas pratique, chronophage et non adapté aux formations de l'UFR LLCER-LEA. Audrey Fogels insiste sur la nécessité de faire preuve de souplesse et d'adaptabilité, en mettant l'accent sur la répartition des efforts au sein de la composante. La mise en place de serrures électroniques, avec badge, est une option envisagée de la part de l'Université. Catherine Renaut rappelle que pour obtenir un badge, il faut un contrat, ce qui posera problème pour les chargés de cours. La question se pose de savoir où trouver des appariteurs en mesure d'ouvrir les salles au besoin. L'amplitude horaire est un sujet à discuter également car l'expérience montre que les créneaux de trois heures sont

difficiles à gérer avec l'accroissement des effectifs étudiants. Katia Ghosn s'interroge sur la possibilité d'organiser certains cours en distanciel. Le problème des gros effectifs se rencontre principalement en L1, or il n'est pas envisageable de leur faire cours à distance, et les salles qui seraient libérées par des cours de L3 ne sont pas celles qui sont le plus demandées. L'option du distanciel n'est donc pas retenue pour le moment.

Concernant les effectifs, il a été constaté que certains cours ont peu d'étudiants (3 ou 4) alors que d'autres groupes ont un taux de remplissage de 100 étudiants ; se pose dès lors un souci d'équité entre enseignants. Il existe également un déséquilibre entre l'offre proposée par l'UFR et la demande effective. Margaux Couterut précise que, pour la formation LEA, il est préférable de proposer moins de choix mais de proposer mieux, ce qui impliquerait de supprimer la spécialisation LEA Communication Multilingue et Traduction.

Erwan Pépiot s'interroge sur la possibilité de mettre à disposition un plus grand nombre de vidéoprojecteurs. Les salles équipées ne le sont pas correctement et le matériel « volant » n'est pas rendu en temps et en heure. Il n'y a plus de technicien sur place pour réparer les vidéoprojecteurs et le matériel audiovisuel. L'achat de nouveau matériel sera envisagé sur le budget 2022 de l'UFR pour pallier l'insuffisance de matériel mis à disposition en libre-service.

La DSI est un service sous tension. Le manque de personnel et les problèmes techniques expliquent les graves dysfonctionnements rencontrés avec le réseau en ce début d'année universitaire. Il existe un risque que les pannes se répètent d'ici la mise en place d'un projet d'amélioration.

4. Point sur la campagne d'emplois.

Redéploiement des postes BIATSS avec rehaussement demandé.

5. Tableau des responsabilités 2021-2022 :

Françoise Dumesnil présente les modifications apportées au niveau des diverses responsabilités pour l'année universitaire 2021-2022.

Anne Chalard-Fillaudeau confirme quitter ses fonctions de Responsable de la mention LLCER : Audrey Fogels va dès lors prendre sa suite, aucune autre candidature n'étant parvenue.

Un nouvel appel à candidature est lancé pour la direction du pôle multilingue au CDL. Hanane Boutenbat décrit en séance les différentes missions confiées à cette responsabilité.

Françoise Dumesnil rappelle qu'au sein de l'UFR, les responsables de formation sont désignés d'office « référents handicap ». Seul le référent handicap de l'UFR peut recevoir une rémunération.

Le tableau des responsabilités est approuvé à l'unanimité, sous réserve des modifications discutées en séance.

6. Organisation du tutorat d'accueil et d'accompagnement :

Les tuteurs d'accueil ont été très utiles et efficaces lors des semaines de rentrée. Ils ont aiguillé les étudiants primo-arrivants. Les gestionnaires pédagogiques ont été beaucoup moins sollicités que les années précédentes.

Le tutorat d'accompagnement a vocation à être déployé dans toutes les formations afin de permettre à tous les étudiants qui en manifestent le besoin d'en bénéficier. A l'heure actuelle, des tuteurs d'accompagnement sont recrutés en anglais, en arabe et en espagnol.

Il est rappelé qu'une salle de tutorat a été aménagée cette année dans le cadre de cette mission. Il s'agit de la salle B326. Pour le tutorat d'accompagnement en espagnol une salle dédiée au 2^{ème} étage leur est réservée.

Il est rappelé que la référente pour le tutorat au sein de l'UFR est Irène Da Silva. Il convient d'harmoniser les pratiques au sein de l'UFR en la matière.

Margaux Coutherut s'inquiète du nombre important d'étudiants qui seraient intéressés par le tutorat d'accompagnement en LEA et l'impossibilité de pouvoir tous les tuteur. Elle explique que des cours de remédiation en langues sont mis en place dans la formation LEA, qu'il serait donc trop compliqué d'envoyer les étudiants de LEA vers les tuteurs d'accompagnement.

7. Présentation de la Convention avec l'Université Saint-Joseph de Beyrouth :

Katia Ghosn présente la convention de collaboration entre l'Université Saint-Joseph de Beyrouth, le département d'arabe de l'UFR LLCER-LEA, le département de Littérature française et francophone et l'Institut d'Etudes Scéniques Audiovisuelles et Cinématographiques.

La convention est approuvée à l'unanimité.

8. Questions diverses :

Concernant les nouveaux plans de service, ceux-ci sont déclaratifs. C'est-à-dire que les enseignants les renseignent eux-mêmes et les directeurs de composantes les valident, sans que cela passe par les responsables de formations. Une fiche sera mise en place en interne afin de permettre aux responsables de formations de vérifier les heures déclarées au titre des enseignements et du référentiel. Il sera nécessaire de s'assurer de bien coordonner les enseignements déclarés dans certaines formations du fait de leur multiplicité afin de garantir le volume d'heures maquettes.

La nouvelle plateforme EDT soft devrait améliorer la communication avec les étudiants, car chaque changement sur les emplois du temps sera notifié dès validation sur l'outil.

Catherine Renaut fait un point sur la restructuration interne mise en place au sein des équipes administratives ainsi que sur les nouveaux recrutements de personnel Biats à l'UFR.

Anne Chalard-Fillaudeau informe que son mandat ainsi que celui d'Audrey Fogels en qualité de directrices de l'UFR prendra fin en juin 2022. Des élections sont donc à prévoir d'ici la fin de l'année universitaire. Toutes deux songent à se représenter mais invitent tous les enseignants éligibles à cette fonction à candidater.

Fin de séance : 11h50